L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 6 FEVRIER 1886. 59me Année

Dufour, Donnet & Cie.,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI, 6 FEVRIER 1886.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Bourse d'Encan St-Charles.

PAR C. E. GIRARDEY & CO.—Emplacement et cottage en bois dans le Second et des terrains pour bâtir dans le Troisième District.

PAR B. ONORATO.—Propriété de valeur dans le deuxième district, à l'encoignure des rues Broad et Bienville.

PAR HOEY & O'CONNOR.—Résidence en bois à deux étages, No 438 rue Baronne, entre Terpsichore et Esterge.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON.—Un joli cottage dans l'îlot borné par les rues Octavia, Green et St. George.

Bourse d'Encan Arcade.

PAR W. L. HODGSON.—Les lettres patentes émises pour presses à friction, presse à coton et appareils mécaniques.—Aussi, propriété améliorée No 226 rue Howard; lot vacant rue Johnson.

PAR LE MARSHAL DES ETATS-UNIS, à l'entrée principale de la Douane, rue du Canal—Une certaine portion de terre située dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Nayades on St-Charles, Edmundo ou Calhoun, St. Patrick et l'Avenue Henry Clay.

L'éclairage électrique à la Nouvelle-Orléans.

Il y a sept semaines, au plus, le bruit courut, tout à coup, que la Nouvelle-Orléans allait être dotée de l'éclairage électrique. Les ténèbres épaisses au milieu desquelles nous errions à l'aventure, au bon tiers des nuits de l'année, au risque de nous rompre le cou ou de nous casser une jambe, allaient enfin se dissiper à tout jamais. Nous assisterions, le 1er janvier, à une transformation magique. A partir de ce bienheureux jour, nous aurions une illumination à giorno, à perpétuité; plus de défaillance, plus d'interruption. La lune elle-même, qui jouait un rôle si important dans notre système d'éclairage, mais qui nous faisait presqu'autant d'infidélités que certaines compagnies—la lune, devenue un meuble inutile, pouvait, sans danger, être mise à la réforme.

La perspective était splendide, une nouvelle ère de lumière allait s'ouvrir pour nous. Il y eut un cri de joie général, on entonna, de tous les côtés, des hymnes de reconnaissance à l'adresse des édiles. Nous primes nous-mêmes part à ce concert de louanges. Le bruit de la bienfaisante révolution qui se préparait, se répandit partout. Il n'était pas jusqu'aux journaux du Nord et de l'Ouest qui ne célébrassent les gloires de notre municipalité transformée, anbiemement, en ville-lumière. Nous avons—détail historique—rencontré, dans nos rues, d'excellentes gens de nos campagnes et des Etats environnants, qui avaient fait un voyage de plusieurs centaines de milles, pour assister à ce merveilleux spectacle.

Hélas! ils en ont été pour leurs frais de déplacement, et nous, pour nos frais d'éloges. Le coup de baguette magique avait été mal donné; le coup de théâtre était manqué, la révolution avait raté.

Assurément, il y avait là une énorme entreprise, une improvisation téméraire. Le contrat datait de trois mois à peine, et la compagnie a dû achever ses machines, construire un édifice, installer ses engins—le tout en 60 jours; c'était un espace de temps très court, trop court. Elle a donc eu tort de s'engager à commencer son service dès le 1er janvier. De son côté, notre Conseil municipal n'est pas exempt de reproche. Avec un peu de prévoyance, il devait se douter que les travaux ne seraient pas achevés au jour dit; il est dû accorder un plus long délai, ou faire son contrat plus tôt.

On voit que tout le monde est un peu fautif dans cette affaire; que l'on a, à droite et à gauche, manqué de prudence, d'adresse, d'expérience.

La compagnie s'installa tout d'abord aux Nos. 119 et 121 de la rue des Magasins, puis elle s'aperçut que le local était trop petit, qu'elle ne pouvait y caser toutes les machines dont elle avait besoin pour alimenter plus de 1200 lampes, pour faire circuler l'électricité sur près de 150 milles de fils, lesquels s'étaient supportés par près de 5,000 poteaux. Elle fut obligée d'abandonner la rue des Magasins et d'aller établir une nouvelle usine le long de la levée, à la hauteur des Water-Works.

Le travail était déjà gigantesque en lui-même; la difficulté en fut doublée par le déplacement dont nous parlons et dont on eut le tort de ne pas prévoir la nécessité.

Les préparatifs étaient énormes, soit; tout était à faire, soit encore—mais raison de plus pour que l'on demandât le temps dont on avait besoin.

Que se passe-t-il aujourd'hui? Après bientôt six semaines d'attente vaine et de patience peu récompensée, rarement, bien rarement, la lumière paraît avant la tombée de la nuit; on est obligé, pendant une ou deux mortelles heures, de voyager au milieu des plus épaisses ténèbres et de mille dangers sans cesse renaissants. Qui sait le nombre d'accidents qui sont arrivés et que les victimes ont supportés, sans se plaindre, aimant mieux garder modestement le silence que de livrer leur nom à la publicité. Nous en connaissons beaucoup, pour notre part.

Ce n'est pas tout: Une fois les jets du fluide lancés dans l'espace, tantôt ils inondent de lumière une rue, dans toute sa longueur, laissant la voisine de droite ou de gauche dans l'ombre; tantôt ils passent par dessus cinq à six des lampes qu'ils rencontrent sur leur passage, et font la nuit la plus profonde, à deux cents pas du jet qui vient de vous éblouir.

L'éclairage à l'électricité est un progrès incontestable, immense, mais il produit des ombres aussi intenses que l'éclat qu'il projette autour de lui; il ne supporte pas d'interruption, il n'admet pas la moindre lacune; le bienfait devient alors une malfaisance et le progrès une reculade. Si les chases devaient continuer de la sorte, nous demanderions qu'on nous ramenât aux carrieres du gaz. La population souffre, se plaint; vent et doit être mieux servie, mieux éclairée.

Et les autorités municipales et la compagnie ne le savent pas, c'est qu'elles ne veulent pas le savoir.

Voyez la vente:

L'ETOILE ROUGE a en vente des consignations immenses de **Chapeaux** et de **Souliers.** Tous les lots sont marqués *en chiffres connus.* Nos visiteurs avant de la chaussure à acheter, ne doivent pas négliger de voir ce qui est en vente à l'ETOILE ROUGE.

Les chapeaux mous pour hommes à **75** sous sont d'un bon marché extraordinaire, aussi les souliers pour enfants à **25** et **50** sous. Plusieurs lots de pantoufles pour dames, échantillons et autres sont en vente à **50** sous. Trop longs à énumérer tous ces lots. Allez les voir vous-même.

☞ Voir l'annonce de M. Charles F. Gonthier, marchand-tailleur, rue Carondelet, No 44, entre Gravier et Union.

Le *Chief*, Donaldsonville, paroisse Ascension, Louisiane, du 30 janvier:

La nouvelle levée en voie de construction devant la propriété Lacroix, sera bientôt achevée; elle sera achevée dans le courant de la semaine prochaine, si le temps ne vient pas contrarier les travaux.

Les terrassements que l'on a opérés sur la nouvelle levée du Bayou, au pont de la compagnie du chemin de fer, ont été terminés, hier soir, et les revêtements en planches le seront dans deux ou trois jours. Le capitaine Durton a poussé les travaux avec l'énergie qu'on lui connaît. La besogne excellente et satisfait le public, ainsi que les inspecteurs. Il faut en savoir gré au capitaine.

—M. John Maginty, un de nos meilleurs constructeurs de levées d'Etat, a obtenu le contrat pour la construction de la nouvelle levée Evan Hall, dans notre paroisse. Il compte commencer les travaux la semaine prochaine. La levée doit partir d'un point immédiatement audessous du magasin de MM. McCall Frères, et descendre jusqu'au coude formé de ce côté-ci de la résidence qui existe sur l'habitation Souvenir, à M. Godchaux et qui est occupée par M. Fulgence Bourgeois, directeur des travaux de la propriété. La ligne du nouveau remblai passe derrière la maison. M. Maginty est très favorablement connu parmi nous; son passé nous est une garantie de l'efficacité des travaux qu'il va commencer et de la conscience avec laquelle il remplira les conditions de son contrat. Nous nous félicitons d'avoir fait sa connaissance.

—Le juri de police a reçu des rapports favorables de MM. Ed. Guillet et John Shepherd, inspecteurs des chemins et des levées. Ces fontionnaires ont dû veiller à ce que toutes les tranchées faites aux levées fussent solidement comblées.

Le cautionnement fourni par le trésorier de la paroisse, pour répondre de l'exécution fidele de ses devoirs a été accepté et approuvé, et le juri s'est ajourné, après avoir réglé toutes les affaires pendantes.

—Décédé, à l'âge de 65 ans, M. Florentin Monte.

M. H. BILLARD (ancienne librairie Hébert) annonce qu'il a reçu les numéros de l'*Illustration* et du *Monde Illustré* du 16 janvier 1886.

La détermination microscopique des différentes qualités du fer et de l'acier jette de nouvelles lumières sur les industries métallurgiques et y amènera beaucoup de progrès. Ainsi les cristaux du fer forment de doubles pyramides, dans lesquelles la proportion, de l'axe à la base, varie suivant la qualité du fer. La petitesse des cristaux et la hauteur des pyramides composant chaque élément, sont en proportion directe de la qualité et de la densité du métal. On peut les apercevoir à la surface, à l'aide de l'instrument.

Dans le fer brut et l'acier commun, les cristaux se rapprochent plus de la forme cubique.

Le fer forgé a ses pyramides aplaties et réunies aux feuilles parallèles superposées, dont la structure constitue ce que l'on appelle le nerf de l'acier. La meilleure qualité de ce métal a les cristaux disposés en lignes parallèles. Le bon acier présente, au microscope, l'apparence de nombreux et forts groupes de superbes cristaux.

Liste des entreprises en voie d'exécution ou à l'état de projet, dans le Sud, en décembre dernier:

Maryland, 4; Virginie, 4; Virginie de l'Ouest, 8, dont une compagnie au capital de $500,000 pour l'exploitation du gaz et de l'huile minérale; Caroline du Nord, 17; Caroline du Sud, 4, dont une compagnie au capital de $5,000,000 pour doubler le track du chemin de fer Charleston, Cincinnati et Chicago; Georgie, 12; Floride, 4; Alabama, 7; Mississippi, 5; Kentucky, 20, dont une compagnie minière pour l'extraction de l'or et de l'argent, au capital de $1,000,000; Tennessee, 12, dont une compagnie pour éclairer la ville de Knoxville à l'électricité, système Edison; Texas, 5. Total, 110.

Le commerce de cotonnades des Etats-Unis avec la Chine augmente rapidement; il a doublé en trois ans, et une foule d'articles sortis de nos fabriques y trouvent un facile placement, à cause de leur supériorité évidente. Il faut donc essayer d'y faire s'ajouter aussi nos machines, nos outils et notre matériel de chemins de fer. Si nous savons servir convenablement les Chinois et leur fournir juste ce dont ils ont besoin, nous pouvons faire, de ce côté, d'immenses affaires. Malheureusement, la Californie, qui est beaucoup plus près des côtes de Chine, apporte, dans ses relations avec cet empire, plus d'amour-propre que tact, et—sans qui notre commerce aurait déjà doublé.

Dans la semaine finissant le 26 décembre, il a été expédié, directement, pour la Chine, 8678 balles de cotonnades, et 1200 balles, par la voie de Londres. Dans la semaine qui a suivi, les expéditions directes ont été de 4300 balles, dont 2211 pour Bombay. 2000 balles ont été envoyées indirectement.

Les arrivages de navires des ports étrangers à New York dans l'année 1885, démontrent, clairement, comme toujours, du reste, que les navires d'un fort tonnage, notamment ceux de l'Angleterre, absorbent la masse du commerce des Etats-Unis. Le total des arrivages de navires toutes classes est de 5908—même chiffre à peu près que l'an dernier. Sur ces 5908, il y en a 2587 anglais et 1773 américains. Sur un total de 2080 steamers, on compte 1262 anglais contre 218 américains.

Les navires faisant le cabotage à New York sont au nombre de 14,371, dont 10,428 viennent des ports de l'Est et 3543 des ports du Sud. Du ces derniers, 1661 sont à vapeur; 442 viennent des ports de l'Est et 1219 des ports du Sud.

Dans leur dernière circulaire, MM. H. et B. Beer, de la Nouvelle-Orléans disent: comme les opinions sont très partagées sur les ventes et les achats du coton de cette saison, nous avons demandé des renseignements à ce sujet, aux principales maisons de 650 comités producteurs du textile. Nous avons reçu 621 réponses, dont 533 annoncent que le coton se vend comme d'habitude; 65, que les fermiers conservent leur produit en attendant la hausse des prix; 19, que les ventes se sont faites beaucoup plus vite qu'à l'ordinaire. Il y a eu, jusqu'au 1er janvier, environ 80 pour cent de coton vendu.

Les MM. Beer donnent les recettes du port, le mouvement du coton par terre et à l'intérieur des villes. Jusqu'ici leur renseignements spéciaux la consommation du Sud était comprise, on arriverait à 5,026,000 balles.

L'Europe, qui n'a pu se mettre d'accord, à la conférence, sur la solution à apporter à la question comparativement simple de la Roumélie orientale, n'était pas—dit la *République Française*—en état d'imposer une trêve aux ambitions rivales des petits Etats des Balkans. Depuis l'ouverture du conflit déchaîné par la révolution rouméliote, c'est l'alliance des trois empires qui a pris la direction des négociations et qui a fait agréer par les trois autres cabinets les plans d'action commune née du son initiative. Or, il est de plus en plus évident que la ligue des cours du Nord, formée pour neutraliser au profit de Pun des contractants la rivalité des deux autres, est impuissante à trouver à la crise une solution compatible avec les intérêts essentiellement contradictoires de deux au moins de ses membres.

Si l'Europe était véritablement l'Europe, s'il ne s'agissait plus seulement d'une simple expression diplomatique qui masque insoucisamment le désaccord des volontés, il y a longtemps que les Etats minuscules des Balkans seraient rentrés dans le silence. Aujourd'hui, l'on commence à s'apercevoir, sur le Danube et dans tout l'Orient, qu'il n'y a plus d'Europe, et que le dernier mot est désormais, non plus à l'intervention des grandes puissances neutres par vocation et impartiales par définition, mais au premier aventurier venu qui a l'audace d'engager sa responsabilité et de répandre le sang de son peuple.

Un drame de la misère—Suicide d'une mère et de trois petits enfants.

L'imagination des romanciers ne conçoivra jamais rien d'aussi poignant que le drame de la vie réelle dont le courrier de Quimper, France, nous apporte le dénouement.

François Paul, l'accusé (Paul est le nom de famille), était un pauvre cultivateur breton, des environs de Brest. Au retour du service, en 1875, il s'était marié. Trois enfants lui naquirent et, au commencement de l'automne dernier, la femme Paul devenait enceinte d'un quatrième.

La misère de cette famille était épouvantable. Rien n'avait réussi au père. Il avait du fermer une misérable auberge qu'il exploitait, puis abandonner une petite ferme, qu'il n'avait pu continuer à cultiver, faute de ressources.

Accablé par la fatalité, sans argent, sans pain, devant 50 francs au boulanger et n'ayant plus pour vêtements que de misérables haillons, Paul résolut de se suicider avec sa femme et ses trois enfants. Il acheta avec la dernière pièce de cinq francs qui lui restait une paire de bas de laine et des sabots à sa petite fille Marie-Yvonne, afin qu'elle ne fit pas pieds nus le dernier voyage, et, dans la matinée du 3 septembre, après avoir dit adieu à leur famille, le père et la mère partirent avec leurs trois enfants

Ils allaient droit à la mer, droit à la mort! Paul portait dans ses bras son petit garçon, Eugène-Olivier, âgé de trois ans; sa femme pressait sur son sein la dernière née, cette pauvre petite Marie-Yvonne. Entre les deux époux marchait l'aînée des enfants, Marie-Françoise, pauvre baby de cinq ans.

Arrivé près de la falaise, au lieu dit "le Khoff", Paul s'aperçut que sa femme et ses enfants ne pourraient, sans son secours, descendre jusqu'à la grève. Il les transporta lui-même au bord du rivage.

Un bateau de pêche était mouillé à quelque distance. Paul fit asseoir sa femme et ses enfants sur le rocher et attendit patiemment le départ des pêcheurs.

Quand l'embarcation fut hors de vue, le malheureux reprit son petit garçon entre ses bras, sa femme en fit autant pour la petite Marie-Yvonne, et, chacun prenant une main à l'aînée, Marie-Françoise, qui marchait entre eux deux, ils entrèrent de front dans la mer.

La marée baissait et ils durent faire bien du chemin pour arriver au gouffre qui allait les engloutir.

Enfin, la chaîne funèbre se rompit. La mère, frappée d'une congestion, tomba la première avec la petite qu'elle portait et disparut dans les flots, entraînant après elle Marie-Françoise, à laquelle elle donnait la main.

Quelques instants après, Paul ouvrait les bras à son tour, et, saisissant son fils qui s'attachait désespérément à son cou, il le précipitait dans l'abîme.

Il lui restait à mourir. Il eut peur! Et, maintenant débarrassé de la grappe humaine qu'il traînait après lui, il se rejeta vivement en arrière et regagna le rivage. Des pêcheurs le trouvèrent affaissé sur la falaise, le front contre la terre, pleurant, amèrement, attendant, dit-il que la mer descendante laissât à sec les quatre cadavres:

—J'ai voulu vivre, s'écria le misérable, vivre pour qu'ils fussent inhumés en terre sainte.

Les hommes l'aidèrent à porter les malheureuses victimes jusqu'à l'église du village. Puis le père se remit lui-même entre les mains des gendarmes.

Ce désespéré vient de comparaître devant la Cour d'assise du Finistère, sous l'accusation d'assassinat de sa femme et de ses trois enfants.

Le jury s'est trouvé en présence d'un homme dont la douleur faisait peine à voir et qui a réclamé à grands cris la peine de mort:

Monsieur le président, a répondu Paul à M. le conseiller Pérussel, qui dirigeait les débats, je suis plus malheureux que mes enfants et que ma pauvre défunte! Prenez ma vie; faites-moi tier bras et jambes et jeter à la mer. Je n'ai point peur de la mort. Tuez-moi, mais ne me torturez pas, ne me fatiguez pas de questions davantage, je ne vous répondrai plus.

L'accusation a été soutenue par M. le procureur de la République Fretaud, qui a requis la peine suprême.

Mais, sur une émouvante plaidoirie de Me Cormier, qui a plaidé l'irresponsabilité et la folie, le jury breton a accordé des circonstances atténuantes—triste grâce!—à l'accusé.

François Paul a été condamné aux travaux forcés à perpétuité.

Dans la séance tenue le 15 janvier, sous la présidence de M. Armand Gautier, le Conseil d'hygiène publique et de salubrité du département de la Seine-France, a entendu la lecture d'un rapport de M. Dujardin-Beaumetz sur un cas de rage auquel a succombé un gardien de la paix le 19 novembre dernier. Le rapporteur a rappelé que cet agent avait été mordu au poignet par un chien enragé dont il voulait se saisir au moment où il était en faction à l'angle de la rue de l'Elysée et de l'avenue Gabriel, le 14 octobre précédent.

M. Dujardin-Beaumetz a fait suivre cette communication d'un rapport sur la série des cas de rage dont il a entretenu le Conseil pendant l'année 1885. Le nombre des individus qui ont succombé à cette terrible affection s'est élevé à 19, chiffre supérieur à ceux qui avaient été relevés pendant les années précédentes.

Il a ensuite fait ressortir que la fréquence dans les cas de rage humaine est proportionnelle aux cas de rage observés chez les animaux. Cependant, dans le courant de l'année 1885, des mesures rigoureuses ont été prises contre les chiens errans et le nombre de ces animaux conduits à la fourrière a été plus élevé que durant les années précédentes, comme on peut en juger par le tableau suivant:

En 1879, on a mis en fourr.	3,835	chiens errans.
— 1880,	4,562	—
— 1881,	4,365	—
— 1882,	3,295	—
— 1883,	4,064	—
— 1884,	4,318	—
— 1885,	5,000	—

Le rapporteur a terminé sa communication en exprimant l'espoir que les cas de mort, par rage, deviendront exceptionnels, grâce à la précieuse découverte de M. Pasteur.

Le *Figaro* nous annonce que Mme Sarah Bernhardt quitte décidément Paris, le 15 avril prochain, pour entreprendre, sous la direction de MM. Abbey et Maurice Grau, sa tournée en Amérique, qui durera, environ, trois mois.

En ce moment—ajoute le journal de Paris—elle s'occupe de recruter son personnel artistique; le premier engagement fait a été celui de Pierre Berton, qui jouera, dans la troupe, le premier emploi.

Pierre Berton est engagé à raison de dix mille francs, par mois, soit cent vingt mille francs, pour la année, et c'est sa très remarquable création de Saverny, dans *Marion de Lorme*, qui lui a valu d'être choisi pour accompagner la grande artiste qui ne pouvait, d'ailleurs, trouver un meilleur partenaire et un comédien plus sympathique.

Nous lisons, dans l'*Indépendance roumaine* du 17 janvier:

Dans sa séance du 3/15 janvier la commission des coupoles a terminé le tir supplémentaire qu'elle avait prescrit contre les plaques déjà frappées les 30 coups dans des séances précédentes. Ces plaques ont reçu chacun 33 obus en acier de 15 centimètres, lancés à 1,000 mètres par le canon Krupp.

Le tir était très précis et l'attaque a été violente.

Dans la tourelle allemande, l'acier qui recouvrait la plaque en fer a été enlevé et cette dernière a été fissurée et cassée.

Dans la tourelle française, le fer a été fortement cloqué et broyé par les boulets venant se superposer et la plaque attaquée présente maintenant dans sa partie supérieure un point vulnérable.

Cette résistance prolongée des deux engins de guerre du Cotroceni est un argument de plus en faveur des coupoles et a montré que l'assiégeant ne pourrait en venir à bout qu'après un temps très long et une consommation de munitions hors de toute proportion dans les sièges.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.

MM. LES SOCIÉTAIRES sont notifiés qu'une assemblée générale extraordinaire aura lieu à l'Asile, DIMANCHE PROCHAIN, 7 du courant, à 5 heures P. M.

Objet de la séance: Mesures à prendre pour la réception du drapeau offert à la Société par le gouvernement de la République française.

La plus grande ponctualité est requise.

Par ordre du Vice-Président,
J. L. REVOL,
Faisant fonctions de Président.
L. SIMON, Secrétaire. 5 fév—3f

Résidence de choix à l'encan dans le Premier District.

A la Bourse d'Encan St. Charles, à midi, aujourd'hui, MM. Hoey & O'Connor vendront à l'enchère publique, pour le compte de la succession de James P. Hagan:

La résidence en bois à deux étages, No 438 rue Baronne, sur le côté ouest, entre Enterpe et Terpsichore, dans un quartier agréable et bien amélioré.

Pour les termes et les détails voir nos colonnes d'encan et plans en exhibition à la Bourse d'Encan St. Charles

M. Henri de Parville écrit, dans le *Journal des Débats* du 21 janvier:

Le procédé employé à Paris par les ingénieurs du service municipal pour se débarrasser rapidement des neiges n'a pas été sans étonner quelques étrangers. Comment! disaient-ils, chez vous on sale la neige!

Eh oui! on jette du sel à profusion sur la neige et il ne faut pas s'en plaindre. L'idée remonte à l'hiver 1880-1881; elle est de M. d'Ussel, alors ingénieur du service municipal. Le sel a la propriété de former avec la neige une bouillie liquide qui ne peut plus se congeler qu'à une température très basse. Aussi, quand la neige a atteint une épaisseur de 8 à 10 centimètres, au lieu de la charrier sur des tombereaux comme autrefois, on la métamorphose en boue, on la balaye, et tout est dit. Le système est ingénieux. Dès 1881, le procédé entra dans la pratique courante, et l'on s'en est toujours servi depuis. Pour payer des droits moins élevés, on emploie du sel dénaturé comme celui dont on se sert en agriculture; c'est généralement du sel gemme provenant des salines de l'Est; il revient en gare à Paris à 32 fr. la tonne. (D'après le *Génie civil*. M. Ch. Talansier.) On en approvisionna les grands magasins de la Ville, d'où on le répartit à l'entrée de l'hiver dans les divers quartiers de la capitale. Aussitôt que la neige tombe en abondance, les ouvriers du service municipal vont chercher le sel dans des brouettes et le répandent sur la couche déjà tombée. Le sel ne produit son effet que lorsque la circulation des voitures l'a déjà bien mélangé à la neige. Au bout de deux à trois heures, la liquéfaction est déjà assez avancée pour qu'on puisse procéder au balayage des rues, soit avec des balais et des racloites, soit avec les balayeuses municipales. La méthode ne s'applique pas au macadam: le sel désagrégerait et détériorerait les empierrements.

La dépense pour l'enlèvement des neiges s'est élevée à 200,000 fr. pour les chutes de neige des 8 et 10 décembre 1885; l'épaisseur de la couche tombée a varié entre 8 et 10 centimètres. On a employé en moyenne 125 grammes par mètre carré. Le déblayement est revenu en tout à 3 et 4 centimes du mètre; le prix du sel n'entre donc guère dans la dépense que pour un *huitième*.

Au fond, le sel donne un moyen pratique de produire le dégel artificiellement et fait gagner beaucoup de temps. On a donc bien raison de saler la neige à Paris.

Nous avons publié, récemment, un article du *Temps* et une réponse du général Boulanger, à la Chambre—le premier au sujet de l'armée, la seconde au sujet du matériel de guerre de la France; voici maintenant des réflexions et un complément de détails que nous trouvons dans la *République Française* du 17 janvier, sur le canon Bange, qui a été mentionné dans la séance au cours de laquelle le nouveau ministre a donné les explications demandées:

M. le général Boulanger a fait, hier, ses débuts à la tribune. Il a su, dans de très bons termes, rassurer la France sur l'état de son matériel d'artillerie et montrer en même temps à l'Europe que les procédés l'usine Krupp n'hésite pas à employer pour déprécier le canon de Bange.

Questionné par M. Lejeune, député de l'Indre, sur de prétendus défonlasements qui auraient eu lieu pendant les manœuvres, le ministre a ramené ces accidents à leurs justes proportions. De défonlasement il n'y en a pas plus en à Castres qu'aux 25 et 27 corps; on a seulement constaté des accidents de projection de culasses non fermées, accidents causés par l'enflammation trop précipitée de l'étoupille, et avant la fermeture complète de l'obturateur. Ces accidents, impossibles quand les pièces sont chargées de leur obus, n'ont été constatés que dans les tirs à blanc, dans la précipitation d'une manœuvre, alors que nos jeunes artilleurs croient un pas trop les mises en batterie, le réglage du tir et l'ouverture du feu.

Pendant sept ans les canons du colonel de Bange n'avaient pas vu se produire d'accident. Ceux qu'on a signalés en 1885 sont de fait, sous le répétons, de chefs de pièces trop pressés, et ne tiennent nullement à une défectuosité du matériel. La culasse inventée par le colonel de Bange est, en effet, la seule qui ne présente ni échappement de gaz, ni échauffement, ni détérioration possible des cuivres, ni rupture du mécanisme de la pièce et sécurité. Aussi l'Angleterre, bon juge en pareille matière, n'a-t-elle pas hésité à l'adopter.

Depuis les dernières manœuvres, le comité d'artillerie a remis à l'étude et légèrement modifié un système de contre-lumière imaginé en 1876 par le regretté colonel de Lahitolle, alors qu'il présentait son canon de 95. Cet appareil fonctionne automatiquement, et son nom indique son rôle: c'est un couvre-lumière. Il empêche l'enflammation de l'étoupille tant que la culasse n'est pas complètement fermée.

A Calais, dans des tirs à blanc répétés, le couvre-lumière que l'on a construit au dépôt central de Saint-Thomas d'Aquin a fonctionné très régulièrement, et, de l'avis de tous les officiers d'artillerie, il peut être considéré comme devant mettre à l'abri les réservistes à l'abri de tout accident de manœuvre. A la guerre et dans les écoles à feu avec projectiles, les désenlasements par enflammation prématurée ne sont jamais à craindre. L'adoption de cet appareil, d'ailleurs, paraît puisqu'il coûte seulement 3 francs par pièce, ne doit donc être envisagé que comme une garantie de sécurité pendant les tirs à blanc du temps de paix.

M. Krupp a exploité, dans un but de concurrence commerciale, la lettre par laquelle M. le général Campenon prescrivait les études pour l'adoption d'un couvre-lumière aux pièces de Bange. Il faut avouer d'ailleurs que cette lettre, qui parlait de "défonlasements", pouvait donner lieu à une déplorable méprise. L'usine d'Essen en a profité et, grâce à ses procédés déloyaux, l'industrie française a perdu dix millions de commande. M. le général Boulanger a tenu à mettre fin aux calomnies répandues sur notre matériel. Il a annoncé, aux applaudissements de la Chambre, que nos représentants à l'étranger ont reçu des instructions pour réfuter les critiques répandues contre les canons de l'artillerie française. Ces canons peuvent défier toute concurrence, comme sécurité et comme ressorts, aussi bien que sous le rapport de la puissance et de la rectitude du tir.

Dieu protège le Roi!

Donné sous notre signature et le sceau royal, dans le Palais des Jeux, en notre ville de Dublinerie, ce 10 Novembre 1885, et la Cent Quatorzième Année de notre règne.

Par le Roi lui-même,

REX.

Contresignés: BATHURST,
Grand Chambellan.

Palais du Carnaval, Nouvelle-Orléans, 16 Décembre 1885.

Toutes les communications officielles devront être adressées à

BATHURST.

Boîte de Poste 303, Nlle-Orléans, Lne.
6 fév—

NOUVEAU STOCK.

PERSIENNES
Nouvellement reçues.

A. Brousseau Fils,
23 et 25 rue de Chartres.

TAPIS
Anglais et Américains aux plus bas prix.

CORTICONE, TOILE CIRÉE, LINOLEUM.

Rideaux
Suisses, Nottingham, Madras et Turcomans.
RIDEAUX PORTIÈRES ET TRINGLES.
NATTES DE CHINE
De toutes sortes et des dernières mauves.
Le plus bel assortiment de Tapisserie et d'Etoffes pour Rideaux. 6 oct—1 an

Décédé, hier, le 5 février 1886, à 4 heures p. m., à l'âge de 14 ans et 6 mois, PAUL JUVILLE MANDEL, fils d'Emile Juville Mandel et de Marie Lambert. Les amis et connaissances de la famille et ceux des familles Mme Vve L. Heric, Auguste Lambert, Mme Vve Charles Barthélemy et M. Pierre Rachou sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu AUJOURD'HUI, à 4 heures p. m. Le corps est exposé à l'encoignure des rues Columbus et Remparts.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.—Décédé hier soir, à 4 heures à l'age de 14 ans et 6 mois, PAUL JUVILLE MANDEL, fils de Emile Juville Mandel et de Marie Lambert.

MM. les membres de la Société sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu cette après-midi à 4 heures. Le convoi partira de sa dernière résidence, à l'encoignure des rues Columbus et Remparts.

Par ordre du Vice-Président,
J. L. REVOL,
Faisant fonctions de Président.
L. SIMON, Secrétaire.

L'Union Française.—La Direction et les membres de cette Association sont instamment priés d'assister aux funérailles de PAUL JUVILLE MANDEL, fils d'Emile Mandel et de Marie Lambert, décédé hier à 4 heures P. M. L'enterrement aura lieu à 4 heures P. M. Le convoi partira de la maison mortuaire à l'encoignure des rues Columbus et Remparts.

F. TUJAGUE, Président.
Dr. P. BERGÉ, Secrétaire.

PICKWICK CLUB BUILDING,
No 140 rue du Canal.

B. TREMOULET
Vend en gros et en détail VINS et LIQUEURS de toutes sortes, Comestibles de choix, etc.
Livraison à domicile. 8 nov—1anPP

Conférences Populaires.

Des conférences en français auront lieu sous les auspices de l'Eglise Méthodiste Episcopale, les Dimanches 7 et 14 février; et aussi les Dimanches suivants, comme il le sera annoncé.

Eglise Ames—Coin St-Charles et Calliope, à 1 heure P. M.

Eglise de la Rue des Remparts—Rue des Remparts, entre St-Ferdinand et Press, à 5 heures P. M.

Le Révérend WM. P. McLAUGHLIN, Pasteur de l'Eglise Ames, prêchera; les cantiques en usage durant les Conférences, déjà si populaires à Paris, seront chantés, ici, sans aucun doute, seront d'un intérêt spécial, attendu que la plupart d'entr'eux sont traduits de MOODY et SANKEY.

L'Evêque W. F. MALLALIEU, de l'Eglise Méthodiste Episcopale de la Nouvelle-Orléans, présidera de sa présence toutes les Conférences.

Les Conférences seront gratuites et tout le monde est cordialement invité à y assister.
6fev—2f

Proclamation

—DU—

ROI DU CARNAVAL!

—PRO BONO PUBLICO.—

EDIT LXXXXIX.

A tous ceux que le présent Edit concerne—Salut!

Nous rappelant avec une vive reconnaissance l'allégeance accordée à notre autorité, et les brillantes cérémonies préparées pour notre règne, voyez nous adressant sérieusement à ces fêtes bien aimés sujets de la Nouvelle-Orléans le temps des villes du Sud, notre capitale de prédilection, et, afin que tous se préparent à nous recevoir, nous ordonnons que le

MARDI-GRAS,

1886,

connu comme le grand jour de notre fête à nous, REX, Roi du Carnaval, soit observé avec une pompe inaccoutumée, et que tous ceux qui doivent allégeance à notre maison fassent tout en leur pouvoir pour que ce soit un jour de joie pour tous bien aimés sujets et ceux qui viendront visiter notre capitale royale. A cette fin, nous ordonnons et décrétons que:

I. Toutes les lignes de transport dans notre domaine royal publieront et promulguèrent immédiatement un tarif réduit pour le transport à la Nouvelle-Orléans, au profit de tous sujets qui peuvent désirer visiter la capitale royale ce jour-là.

II. Afin d'attester leur loyauté et d'honorer convenablement notre très auguste personne à l'occasion de notre entrée triomphale dans la ville, tous les sujets fidèles qui y résident devront se former en corps organisés et se rapporter promptement au département de la guerre pour être assignés au service.

III. En considération de la prompte et implicite obéissance qu'a eu Bill Arp, notre sujet loyal et par la présente absolu de tout service et allégeance envers tout autre pouvoir que le sien, et tous les édifices publics et lieux d'affaires dans la capitale royale devront être fermés.

IV. La réputation de ces fêtes s'étant étendue dans beaucoup de pays, inspirant à leurs peuples le désir de voir les magnifiques spectacles donnés en notre honneur et de participer aux joies de notre règne, mais adressons à tous ceux qui demeurent au delà de nos frontières, protégées par notre royal étendard de rouge, de vert et d'or, une cordiale invitation à visiter notre capitale de choix le Mardi-Gras, sous leur protection de bon droit et cette généreuse hospitalité pour laquelle nos affectueux sujets de la Ville du Croissant sont renommés dans le monde entier.

V. Nous sommes heureux d'apprendre que la santé et la joie ont été le partage de notre peuple bien aimé dans tout l'Etat, que les récoltes sont satisfaisantes, que l'avancement et la prospérité ont continué toutes les branches de l'industrie et de notre commerce. Nous formons le vœu que chaque année nouvelle voie se grossir les richesses et la puissance de ceux que nous aimons tant leur permettant par là de faire avec plus d'éclat et avec plus de gaîté notre hommage annuelle en la Ville du Croissant.

VI. Les préparatifs de nos bien aimés sujets pour la grande EXPOSITION INDUSTRIELLE AMÉRICAINE qui a lieu dans notre Capitale favorite, la NOUVELLE-ORLEANS, a reçu la sanction de notre gouvernement royal, et l'exécution est assurée de l'appui et du concours de notre sujet-personne. La richesse aux ressources, l'impulsion donnée au commerce, l'appui du génie, les merveilles nouvelles de la science, l'éducation de la population, la richesse et la prospérité qui résulteront de cette grande combinaison des manufactures et des produits des nations du globe, sont au delà des calculs des hommes les plus sages et les plus versés dans les affaires de notre siècle. Nous exhortons donc notre peuple à bien mettre en évidence pour que NOTRE EXPOSITION soit la plus brillante, la plus belle et la mieux réussi et où seront réunies les intelligences du monde les plus illustres de notre civilisation.

Et nous ordonnons que les citoyens des villes des Amériques du Nord, du Centre et du Sud viendront l'Exposition reçoivent une réception sonnée sentir notre ville sait en faire; afin qu'ils n